



ANNEXE 2

LISTE DES DOCUMENTS DEVANT ETRE TRANSMIS PAR LES CANDIDATS (ARTICLE R.313-4-3 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES)

Création de 10 places en Maison d'enfants à caractère social (MECS)

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE
Pôle solidarités, enfance, insertion, emploi
Direction prévention protection de l'enfant**

11, rue François Chénieux
CS 83112
87031 LIMOGES CEDEX 1

CANDIDATURE	Documents permettant l'identification du candidat, notamment un exemplaire de ses statuts s'il s'agit d'une personne morale de droit privé et ses effectifs.
	Déclaration sur l'honneur du candidat certifiant qu'il n'est pas l'objet de l'une des condamnations devenues définitives mentionnées au livre III du code de l'action sociale et des familles.
	Déclaration sur l'honneur certifiant qu'il n'est l'objet d'aucune des procédures mentionnées aux articles L.313-16, L.331-5, L.471-3, L.472-10, L.474-2 ou L.474-15 du code de l'action sociale et des familles.
	Copie de la dernière certification aux comptes s'il y est tenu en vertu du code de commerce.
	Eléments descriptifs de son activité dans le domaine médico-social et de la situation financière de cette activité ou de son but médico-social tel que résultant de ses statuts lorsqu'il ne dispose pas encore d'une telle activité.
	Comptes annuels N-1 et N-2 consolidés de l'organisme gestionnaire.
DOCUMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE PROJET	Tout document utile permettant de décrire de manière complète le projet en réponse aux besoins décrits par le cahier des charges, dont les modalités d'organisation pour recevoir le public.
	Exposé précis des variantes proposées et les conditions de respect des exigences minimales que ces dernières doivent respecter, le cas échéant.
	Descriptif des modalités de coopération envisagées, dans le cas où plusieurs personnes physiques ou morales gestionnaires s'associent pour proposer un projet.
LOCAUX	Description des locaux du service (statut, superficie, situation, locaux consacrés à l'accueil des usagers) et leur mode d'accès par les transports en commun.
	Description des différents types de logements destinés aux jeunes accueillis si nécessaire.
	Estimation du prix d'une location au prix du marché si nécessaire.
MODALITES D'INTERVENTION	Description du processus d'admission.
	Pré-projet d'établissement ou projet de service.
DROITS DES USAGERS	Descriptif des actions envisagées afin de garantir le respect de l'exercice des droits et libertés des personnes prises en charge tel que prévu aux articles L.311-3 à L.311-8 du code de l'action sociale et des familles.

	<p>Livret d'accueil auquel sont annexés une charte des droits et libertés de la personne accueillie et un règlement de fonctionnement.</p> <p>Document individuel de prise en charge.</p> <p>Descriptif des modalités envisagées pour mettre en œuvre la participation des personnes accompagnées au fonctionnement du service conformément à l'article L.311-6 du code de l'action sociale et des familles.</p>
ORGANISATION DU TRAVAIL	<p>Organigramme prévisionnel.</p> <p>Répartition prévisionnelle des effectifs par type de qualification et d'emploi, quantifiés en équivalents temps plein en précisant les ratios de personnel.</p> <p>Fiches de postes prévisionnelles.</p> <p>Planning type sur une semaine de travail.</p> <p>Plan de formation des personnels.</p> <p>Plan de recrutement.</p> <p>Mention de la convention collective ou accord cadre appliqué.</p>
PARTENARIATS ET COOPERATION	<p>Descriptif des modalités de coopération mis en place avec les partenaires associatifs et institutionnels du champ social et médico-social notamment.</p>
DELAI DE MISE EN ŒUVRE	<p>Planning de montée en charge de l'activité.</p>
EVALUATION DE L'ACTIVITE ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	<p>Projet de rapport d'activité annuel devant servir de base à l'évaluation du dispositif initial.</p> <p>Modalités de mise en œuvre du référentiel et du manuel d'évaluation de la Haute Autorité de Santé.</p>
CADRE BUDGETAIRE	<p>INVESTISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme d'investissements prévisionnels du projet (nature et coût des opérations), modes de financement et planning de réalisation, identifiant l'impact sur le budget des exercices suivants ; - Programmation pluriannuelle des investissements. <p>FONCTIONNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget prévisionnel en année pleine et à capacité pleine ; - Le cas échéant budget prévisionnel de fonctionnement établi en proportion du service rendu si la montée en charge est progressive ; - Coût de revient journalier prévisionnel par jeune ; - Bilan comptable du service en cas d'extension ou de transformation d'un établissement ou service existant.